

Compte-rendu de l'assemblée générale du mardi 13 juillet 2021

Association des pêcheurs plaisanciers du port et de la Ria d'Étel

Ordre du jour de la réunion

- ✓ Ouverture de la séance par le Président Alain LAFFEACH
- ✓ Bilan financier de la saison 2020-2021
- ✓ Bilan de la saison 2020-2021
- ✓ Élection du conseil d'administration
- ✓ Organisation prévue des manifestations 2021
- ✓ Questions diverses

Ouverture de la séance par le président

Alain Laffeach accueille les adhérents présents et les remercie d'assister à cette réunion (35 présents/77), nombre encourageant pour les membres du conseil d'administration malgré les conditions sanitaires actuelles .

Cette année écoulée a été particulière, l'association n'ayant pu réunir ses membres comme les autres années.

Nous comptons aujourd'hui 77 adhérents, quelques départs en début d'année (peut-être du fait de la non-reliance systématique) et aussi de nouvelles adhésions (6 en 2020 et 3 en 2021).

Nous saluons plus particulièrement les nouveaux adhérents présents dans la salle

L'adhésion de 2021 a été exceptionnellement ramenée à 20€ (au lieu de 28€), la part de la fédération FNPPS étant de 15€.

Rappel : cette cotisation à la fédération permet entre autre de recevoir le bulletin trimestriel « Pêche Plaisance »

Pour illustrer cette revue, n'hésitez pas à nous transmettre des photos de vos belles prises

Yvonnick Daniel : Présentation du bilan financier (copie en PJ)

Le solde de fin d'année 2020 est de 202€, avec actuellement en caisse à l'agence de voyage la somme correspondant à la croisière sur le golfe du Morbihan.

Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité des adhérents présents.

L'activité de l'année 2020 a été limitée à l'assemblée générale de février. Le confinement et les mesures sanitaires n'ont autorisé aucune manifestation, à notre plus grand désappointement.

Renouvellement du conseil d'administration

Trois membres du conseil ont pris la décision de mettre fin à leur mandat, il s'agit de :

- Alain BAYAERT, vice président
- Yvonnick DANIEL, trésorier
- Michel LAVALETTE

Au nom de tous les adhérents, Alain Lafféach les **remercie pour leur grand implication** dans le fonctionnement de l'association. Chacun d'eux reçoit en **cadeau un livre**.

Voici le **nouveau bureau** :

- Alain LAFFEACH, président
- Katia RAMIRO, trésorière
- Lydie GUILLERME-VAN der ZYPPE, secrétaire

et les **membres du conseil d'administration**

- Jean-Pierre LEMETEYER
- Laurent BOISSIER
- Daniel FAURE
- Olivier FRUHINSHOLZ

Cette proposition est soumise au vote et approuvée par l'ensemble des participants.

Un appel est lancé pour de **futures candidatures**, Alain Lafféach annonçant quitter son mandat de président dans 3 ans. Les adhérents qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement de l'association sont invités à le faire savoir, la charge des différents postes peut leur être commentée par les membres actuels du CA.

Les activités prévues au calendrier 2021 sont toutes suspendues pour l'instant : le tournoi de pétanque, le repas du mois d'août, peut-être pourrons-nous nous réunir lors du **repas prévu le samedi 06 novembre** ?

- Une **sortie pêche en mer** sera organisée début Août, la date vous sera transmise par mail
- La prochaine **pêche à pied aura lieu le jeudi 23 septembre**, le repas des pêcheurs (s'il est autorisé) se tiendra le samedi 25 septembre.
- La **croisière sur le golfe du Morbihan est prévue le jeudi 04 novembre**. Les personnes concernées (les adhérents qui s'étaient inscrits pour la visite des chantiers de St Nazaire en 2019) seront contactées début octobre, en fonction du nombre de participants nous pourrons peut-être proposer quelques places à ce moment-là.

Alain Laffeach reprend la parole pour aborder d'autres points

La sécurité du port de plaisance reste un sujet préoccupant. Des portiques et des panneaux d'information sont en cours d'installation. Le maire d'Étel s'était engagé (lorsque les installations seraient réalisées) à rédiger et publier un arrêté qui permettra l'intervention de la POLICE MUNICIPALE ET LA GENDARMERIE sur les pontons. Nous allons nous renseigner auprès de la mairie et vous en informerons.

RAPPEL : le CLUPIPP (Comité local des usagers permanents des installations portuaires de plaisance) est une instance importante où chaque plaisancier a sa place.

Le **CLUPIPP** élit tous les cinq ans en son sein, sur candidatures, les représentants des usagers, au titre de la plaisance (quatre titulaires, quatre suppléants), au Conseil Portuaire. C'est son rôle premier.

Il délibère au moins une fois par an, à l'initiative du Conseil départemental ou de son représentant, et reçoit communication du budget du port.

Il rassemble uniquement les titulaires d'un contrat d'usage de poste d'amarrage ou de mouillage d'une durée supérieure à six mois.

La participation au CLUPIPP n'est pas automatique. Les **titulaires des contrats éligibles doivent s'inscrire sur une liste tenue à jour par le gestionnaire du port.**

Il est donc primordial, pour les Usagers Permanents du port de s'inscrire au bureau du port comme membre du CLUPIPP, seul moyen pour pouvoir voter, soutenir ses candidats au Conseil portuaire, et participer à la réunion annuelle. Cette **inscription est permanente** et n'a pas à être renouvelée annuellement.

Vous trouverez en PJ un bulletin d'inscription à remettre à la capitainerie.

Trois adhérents de l'association ont été élus à la dernière réunion. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin. Voici leurs coordonnées :

- **Bernard DELHORBE** delhorbe.bernard56@sfr.fr
- **Serge GOUEZO** serge.gouezo@orange.fr
- **Jean-Marc RAMIRO** jeanmarcramiro@gmail.fr

Le Président clôture la séance en remettant **un chèque de 250 euros** aux trois **représentants de la SNSM.**

Pour le président Alain LAFFEACH
La secrétaire Lydie Guillerme-Van der Zyppe